

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

L'Allocation chômage est irréversible

P3



AHMED ATAF (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

**"Nous sommes à un moment charnière
de l'histoire de la cause palestinienne"**

P3

SELON L'ARMÉE IRANIENNE

**L'attaque contre l'entité sioniste
"a atteint tous ses objectifs"**

P11

Education nationale

**Les directeurs invités à intensifier
les visites de terrain**

P2

FINALISATION DES
PROCÉDURES DU
HADJ 2024

**Le dépassement du
délai entraînera
l'annulation du livret
du hadj**

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a prévenu, hier dans un communiqué, que le dépassement du délai de finalisation des procédures administratives et sanitaires et de paiement des frais du hadj, fixé au 15 avril, entraînera l'annulation du livret du hadj pour cette saison. L'ONPA "informe l'ensemble des citoyens et citoyens concernés par l'accomplissement du hadj, cette saison, que le dernier délai pour la finalisation des procédures administratives et sanitaires et le paiement des frais du hadj est fixé au 15 avril (20h00)", les invitant à "finaliser au plus vite les procédures". "Le dépassement de ce délai entraînera l'annulation du livret du hadj pour cette saison", a prévenu l'ONPO dans son communiqué.

En outre, l'ONPO, a appelé les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb El Hadjij", à regrouper tous les hadjis désirant voyager, ensemble, dans un même groupe, pour assurer la réservation de leurs billets sur un même vol. "L'ONPO informe tous les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakb El Hadjij+ au profit de leurs hadjis, qu'ils doivent identifier tous les pèlerins désirant voyager, ensemble, et les regrouper dans un même groupe (hommes et femmes), sans oublier de préciser la relation avec le Mahram, afin d'assurer la réservation de leurs billets sur un même vol", lit-on dans le communiqué. A noter que la réservation du billet de voyage est définitive et ne peut être modifiée, a conclu le communiqué.

R.N

ORAN

**Des startups
algériennes
développent une
table de dissection
virtuelle**

Deux startups algériennes, Digiroots XR et Anatomis, en collaboration avec le groupe Condor et l'université de Saïda, ont réussi à développer une table de dissection virtuelle, un support de formation en anatomie, ont indiqué, hier, les initiateurs du projet. Cette table de dissection virtuelle sera utilisée à partir de septembre prochain comme support pédagogique dans la formation des étudiants en médecine à l'université de Saïda, a indiqué le Pr. Rachid Gherbi, consultant à la startup Digiroots XR, dans une présentation du projet, en marge de la conférence de presse du salon international de la santé (Simem). Le Pr. Gherbi a indiqué que cette table a été développée avec des compétences 100% algériennes, avec un taux d'intégration dépassant les 90% dans la hardware (réalisé par Condor), affirmant qu'elle sera enrichie dans le futur, suite à son utilisation dans l'université de Saïda.

Pour sa part, le Dr. Chiali Hakim, médecin spécialiste en anatomie générale, praticien de santé publique au CHU de Tlemcen et fondateur de la startup Anatomis, spécialisée en numérique, a indiqué que cet équipement pédagogique sera exposé pendant les quatre jours du SIMEM. Il a expliqué qu'il s'agit d'un outil de dissection numérique, qui peut être utilisé dans la formation des étudiants et des médecins sur l'anatomie et la dissection, mais aussi pour des simulations d'opérations chirurgicales.

R.N

EDUCATION NATIONALE

**Les directeurs invités à
intensifier les visites de terrain**

Le ministre de l'Éducation nationale a appelé à "redoubler de vigilance et à s'enquérir de l'état des établissements scolaires dans les régions ayant connu des perturbations météorologiques récemment en coordonnant avec les autorités locales dans les cas nécessitant leur intervention.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Be-laabed, a appelé, à l'occasion d'une conférence nationale présidée samedi via visioconférence, en présence de cadres de l'administration centrale, des directeurs de l'éducation et du directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC), les directeurs de l'Éducation des différentes régions du pays à intensifier les visites sur le terrain dans les établissements scolaires et à s'enquérir de leur bon fonctionnement au cours du 3e et dernier trimestre de l'année scolaire 2023-2024, a indiqué, hier, un communiqué du ministre. Il a également appelé à "redoubler de vigilance et à s'enquérir de l'état des établissements scolaires dans les régions ayant connu des perturbations météorologiques récemment en coordonnant avec les autorités locales dans les cas nécessitant leur intervention".

Concernant les opérations programmées dans le calendrier administratif du 3e trimestre de l'année scolaire en cours, le ministre a souligné la nécessité de "finaliser toutes les dispositions liées à la préparation des examens scolaires nationaux, en commençant par les centres de déroulement de l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les candidats libres, en veillant à



assurer le bon déroulement de l'examen de validation de niveau pour les apprenants inscrits à l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), outre la préparation de l'examen d'évaluation des acquis du cycle primaire prévu les 12, 13 et 14 mai prochains". Il a, en outre, appelé à poursuivre le travail durant le troisième trimestre de l'année scolaire 2023/2024 et à préparer les examens nationaux et les autres opérations "avec la même détermination" relevée lors des deux

premiers trimestres. Le ministre a salué «les efforts consentis par tous et le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs tâches et responsabilités». Et de souligner que "l'engagement et la rigueur au travail ont permis au secteur de l'Éducation nationale de progresser résolument dans la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière éducative". Le ministre a également ordonné l'organisation d'un "programme riche

selon les thèmes prévus dans la circulaire concernant la célébration de la Journée du savoir, célébrée le 16 avril de chaque année, en assurant une large couverture médiatique de cet événement important". Il a souligné, par ailleurs, "la nécessité d'assurer un suivi réel de la mise en œuvre des étapes du mouvement annuel des fonctionnaires selon le calendrier annoncé et une large médiatisation des dates et des délais", a conclu le communiqué.

Synthèse :A.C

ORAN

**Plus de 200 exposants à la 26ème édition
du Salon international de la Santé**

Plus de 200 exposants prendront part à la 26ème édition du Salon international de la santé (SIMEM), qui se tiendra au Centre des conventions d'Oran, du 17 au 20 avril en cours, ont indiqué, hier, les organisateurs de l'événement dans une conférence de presse. Cette édition, organisée sous le thème " la santé à l'ère de la technologie ", verra la participation de 209 exposants, dont 25 entreprises étrangères, représentant 692 firmes originaires de 40 pays, a souligné Yasmine Chaouche, Général manager, organisatrice du Salon. Ce

salon réunira, comme de coutume, des exposants d'appareils et dispositifs médicaux, d'équipements et de produits de laboratoire, de mobilier hospitalier, d'imagerie médicale, d'hygiène hospitalière, d'instrumentation, des consommables et des produits pharmaceutiques, entre autres.

Il s'agit d'un événement qui se veut un espace privilégié pour la découverte des dernières tendances en matière d'équipements, des produits et des services dans le domaine médical, d'échange des idées et une opportunité pour tisser des partenariats

stratégiques, a-t-on souligné. Les journées scientifiques du SIMEM, organisées en marge de l'exposition, prévoient un riche programme de conférences (80 conférences) et d'ateliers (25 ateliers), co-organisées avec des institutions spécialisées et des sociétés savantes, comme le collège de chirurgie vasculaire d'Oran (CCVO), la société Algérienne d'endocrinologie et métabolisme (SEAM), l'association nationale de gynécologues-obstétriciens libéraux (ANGOL), entre autres.

R.N

SEDDOUK (BEJAIA)

Le barrage de Tichy-Haf rempli à plus de 60 %

Le barrage de Tichy-haf, situé à 70 km au sud Ouest de Bejaïa à Bou-hamza dans la daïra de Seddouk a atteint, à la faveur des dernières pluies, un taux de remplissage de 61%, représentant un stock hydrique de 47,5 millions de mètres cubes, selon le directeur de l'équipement, Mustapha Dahgane. Cette réserve, la meilleure de ces quatre dernières années, est le produit d'un apport pluvial évalué à près de 200.000

m3/jour, dont la provision est de nature à assurer une alimentation en eau potable de 18 mois, a précisé le directeur. En 2023, le barrage de Tichy-Haf a connu "le niveau le plus bas de toute son histoire", lorsqu'il a atteint un volume de 5%, a relevé M. Dahgane. Le même responsable n'a pas exclu l'éventualité de voir le volume du barrage augmenter davantage durant l'actuel mois d'avril, coïncidant habituellement avec ce que les

locaux appellent "Ahiyane", une mini-saison de pluie dont l'ampleur renseigne sur l'état des récoltes agricoles, conditionnées par le niveau des apports d'eau à la terre.

D'une capacité de 80 millions de M3, Le barrage de Tichy Haf, a été mis en eau en 2009. Il alimente plus de 35 agglomérations, situées entre Bouhamza et Bejaïa, sur un parcours de plus de 80 km.

R.N

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

L'Allocation chômage est irréversible

La rumeur a été tellement persistante qu'il a fallu l'intervention de la présidence de la république. Il s'agit d'informations faisant état de la révision des conditions d'octroi de l'allocation chômage.

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la présidence de la république rassure les bénéficiaires que la mesure d'octroyer cette allocation aux chômeurs algériens est « irréversible ».

Cette « décision importante », ajoute le texte de la Présidence de la République vise à « atténuer sur une partie de la société notamment la jeunesse » les effets de la baisse du pouvoir d'achat. Et, par conséquent, « Rien ne changera en ce qui concerne les conditions de l'allocation chômage, qui prévoit également le droit à la sécurité sociale et à une carte chiffrée », assure la Présidence de la République dans le communiqué.

Le communiqué de la présidence, dénonce des « informations trompeuses qui circulent sur une « prétendue révision des conditions pour bénéficier de l'allocation chômage »

Ces informations sont « sans fondement », a déclaré la Présidence de la République, en indiquant que ces « manœuvres en ce moment particulier qui ouvrent la voie à l'anarchie s'appuient sur de fausses informations, visant à manipuler et induire en erreur ». Pour rappel, des informations ont circulé sur réseaux sociaux selon lesquelles le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait décidé de remplacer l'allocation chômage par des contrats de travail aidés (CTA) dans le secteur économique privé. La nouvelle découle d'un communiqué publié par la Direction de l'Emploi de la wilaya de Khenchela concernant « l'activation du processus d'emploi à travers le nouveau mécanisme de contrats de travail aidés (CTA) dans le secteur économique privé pour les bénéficiaires du dispositif d'allocation de chômage, ainsi que les anciens bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle destiné aux particuliers inscrits comme primo-demandeurs demploi.



Selon le dit communiqué, l'affaire concerne également les personnes qui ont encore le statut de primo-demandeurs d'emploi (c'est-à-dire qui n'ont exercé aucun travail rémunéré) après la fin du contrat d'insertion professionnelle), dans le cadre des contrats de travail accompagné (ETA).

Selon l'agence, les intéressés qui remplissent les conditions légales doivent se rapprocher des services locaux de l'emploi, afin d'obtenir des éclaircissements supplémentaires sur le nouveau mécanisme, selon les offres enregistrées par les entreprises du secteur privé.

Il y a un mois, les agences locales pour l'emploi ont commencé à mettre à jour les dossiers des salariés bénéficiaires de l'allocation chômage, dans le but d'actualiser et d'ajuster leur statut personnel et professionnel, avec la possibilité de proposer des opportunités d'orientation vers des postes de travail.

L'agence précise que les bénéficiaires de l'allocation chômage ont été invités, par SMS sur leurs télé-

phones, à se rendre au siège des services locaux pour l'emploi, pour un entretien avec les conseillers pour l'emploi, accompagnés des personnes compétentes et la carte d'identité.

Pour les couples mariés, la carte d'identité biométrique du conjoint ou un certificat de naissance est requis pour ceux qui disposent d'une carte d'identité papier, en plus des documents prouvant le changement de statut du bénéficiaire après la date de prestation, et cela concerne la situation envers le service national, la situation de famille, un certificat de formation qualifiante dans le cadre du système d'allocation de chômage.

L'agence a souligné que la présence de l'intéressé est obligatoire, que personne n'agit en son nom, et que toute absence dans les 48 heures suivant la réception du SMS entraînera la suspension de l'allocation chômage.

L'Agence nationale pour l'emploi a également appelé les bénéficiaires concernés par la formation

en février 2024 à extraire leur lettre d'orientation et à finaliser les inscriptions dans les plus brefs délais.

Selon le directeur général de l'emploi et de l'insertion au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Charafeddine Boudiaf, le nombre total de bénéficiaires de l'allocation chômage a atteint 1.929.000 bénéficiaires, à compter d'avril 2023, dont 20.000 bénéficiaires ont été intégrés dans le monde du travail dans les secteurs public et privé, indiquant que le processus d'intégration se poursuit en fonction des offres d'emploi disponibles. Plus de 75 000 chômeurs bénéficient actuellement d'une formation qualifiante de courte durée au niveau des centres de formation professionnelle et environ 102 000 places de formation pédagogique ont été créées pour leur permettre d'acquérir des compétences et des qualifications dans des métiers facilitant leur intégration dans le monde du travail.

Mah.B

COOPÉRATION

Tebboune reçoit le Premier ministre palestinien

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, M. Mohammad Mustafa, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama.

Au paravent, le Premier ministre palestinien a eu des entretiens avec le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors desquels ont été examinés les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Gaza, et les retombées de l'agression sioniste brutale contre le peuple palestinien, indique un communiqué des services du Premier ministre.

R.N

AIR ALGÉRIE

Suspension temporaire des vols à destination de la Jordanie et du Liban

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé dimanche dans un communiqué la suspension temporaire de ses vols à destination de la Jordanie et du Liban et cela jusqu'à nouvel ordre. "Air Algérie annonce la suspension temporaire de ses vols à destination de la Jordanie et du Liban et cela jusqu'à nouvel ordre", a-t-elle indiqué. La compagnie aérienne nationale a invité ses "clients concernés par cette annonce à contacter leurs agences ou le centre d'appels (+21321986363) de la compagnie pour obtenir plus d'informations ou pour se renseigner sur toute éventuelle évolution".

Cette mesure est liée à la situation dans la région du Proche et Moyen Orient. D'autres pays dans cette région, à l'instar de L'Irak, La Jordanie et le Liban ont annoncé la fermeture de leurs espaces aériens avant de le déclarer ouverts aussitôt l'attaque iranienne contre l'entité sioniste terminée.

R.N

AHMED ATTAFF (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

"Nous sommes à un moment charnière de l'histoire de la cause palestinienne »

Dans un mot de bienvenue, au Premier ministre palestinien, M. Mohammad Mustafa, Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf

M. Attaf a affirmé que la visite du Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine intervenait alors que l'agression sioniste "injuste et brutale se poursuit contre les Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Gaza".

"La nature criminelle et les desseins apparents et sous-jacents de cette agression sont désormais connus de toute la communauté internationale. Ils tendent vers un même objectif : enterrer la cause palestinienne et saper son projet national authentique", a souligné M. Attaf.

Et d'ajouter que "l'escalade et les provocations attisées par l'occupation de peuplement israélienne tous azimuts et à plusieurs niveaux visent à détourner les regards de la cause palestinienne, à occulter sa réalité et à l'exclure complètement des priorités de la communauté internationale". "Nonobstant la gravité et la grande complexité de la conjoncture actuelle, nous demeurons pleinement convaincus que cette situation ne saurait aucunement entamer la détermination de nos frères pa-

lestiniens, qui écrivent des épopées avec leur résistance légendaire, brandissant l'étendard de la justice, affrontant avec résilience les massacres et la destruction et déjouant tous les complots et machinations ourdis contre eux", a-t-il soutenu.

"Nous sommes sans nul doute à un moment charnière de l'histoire de la cause palestinienne, après lequel rien ne sera plus comme avant, car le monde réalise pleinement aujourd'hui la nécessité, voire l'impératif, de résoudre le cœur du conflit dans son ensemble, en hâtant l'établissement de l'Etat de Palestine souverain et indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale", a poursuivi M. Attaf.

Dans cette optique, "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions fermes pour mettre à profit la présence de l'Algérie au Conseil de sécurité pour défendre la cause palestinienne, afin que nous soyons à la hauteur de la responsabilité qui nous incombe et que nous contribuions, autant que faire se peut, à atténuer les souffrances de nos frères dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Gaza", a-t-il ajouté.

"Nos efforts au sein de cette instance onusienne internationale centrale jouissent d'une coordina-

tion totale avec nos frères palestiniens, les autres frères arabes, ainsi qu'avec tous les groupes géopolitiques auxquels nous appartenons, dont les groupes africain et islamique, en plus du Mouvement des non-alignés (MNA)", a poursuivi le ministre des Affaires étrangères. Ces efforts visent "deux principaux niveaux de priorités, à savoir les priorités conjoncturelles pour faire cesser l'agression israélienne et traiter ses conséquences dévastatrices, d'une part, et les priorités non conjoncturelles pour préserver les fondements et les éléments constitutifs de l'Etat palestinien et mobiliser davantage de soutien international en sa faveur, d'autre part", a-t-il expliqué. Et de rappeler que ces priorités étaient au cœur des récents entretiens importants entre le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Mahmoud Abbas, qui, a-t-il dit, "nous ont chargés de renforcer et d'élever le niveau de la coordination bilatérale en prévision des prochaines étapes et des échéances imminentes concernant la cause palestinienne au niveau de l'organisation onusienne, en général, et du Conseil de sécurité, en particulier".

Aussi, "notre réunion d'aujourd'hui, qui vient concrétiser ces instructions et ces hautes orientations, avec la participation des délégués perma-

nents de l'Algérie et de la Palestine auprès des Nations Unies, revêt une importance majeure au regard des démarches et efforts diplomatiques communs qui nous attendent dans les jours, les semaines et les mois à venir, d'autant que le Conseil de sécurité s'apprête à rouvrir le dossier de l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU en qualité de membre à part entière", a soutenu M. Attaf.

Pour sa part, le Premier ministre palestinien a mis l'accent, lors des entretiens, sur "la profondeur et le caractère privilégié des relations entre l'Algérie et la Palestine", saluant le soutien continu de l'Algérie à la cause palestinienne.

"Nous comptons beaucoup sur l'Algérie et sur son rôle, notamment au Conseil de sécurité, et nous misons sur ses efforts pour parvenir à l'établissement de l'Etat palestinien libre et indépendant", a-t-il dit.

Concernant la situation dans les territoires palestiniens occupés, M. Mohammad Mustafa a assuré que le peuple palestinien, qui traverse des moments des plus difficiles sous l'occupation, comme c'est le cas à Gaza, continuera à résister et ne quittera pas sa terre, résolu et déterminé qu'il est à réaliser l'indépendance et la liberté.

R.N

AAPI

6.600 projets enregistrés jusqu'à fin mars

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a enregistré jusqu'à fin mars dernier, 6.600 projets d'investissement déclarés d'une valeur de près de 3.200 milliards de DA, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, affirmant que ce chiffre doublera à l'avenir grâce à l'abondance du foncier économique. M. Rekkache est ainsi intervenu lors d'une cérémonie organisée par l'agence au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), pour la remise des décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat, aux fins de réalisation de projets d'investissement, en présence du directeur de cabinet du Premier ministre, Mourad Slimane Benamer, de membres du Gouvernement, de walis de la République, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de directeurs généraux d'établissements économiques publics.

R.E

TUNISIE

Baisse de 20,5% du déficit commercial au 1er trimestre

Le déficit de la balance commerciale tunisienne s'est replié de 20,5% durant le premier trimestre de 2024 en comparaison avec la même période de l'année dernière, d'après des données officielles publiées samedi. Le déficit s'était établi à 3,054 milliards de dinars tunisiens (environ 978 millions de dollars) durant le premier trimestre contre 3,845 milliards de dinars durant la même période de 2023, selon la note sur le "Commerce extérieur aux prix courants, mars 2024" publiée par l'institut tunisien de statistique INS. Le taux de couverture des importations a gagné 4 points par rapport à la même période de l'année 2023 pour s'établir à 84,2%. D'après l'INS, la baisse du déficit revient notamment à l'amélioration, à hauteur de 4,3%, des exportations du pays parallèlement à une réduction de 0,6% des importations. En valeur, les exportations ont atteint 16,287 milliards de dinars tunisiens (5,220 milliards de dollars) face à des importations de l'ordre de 19,460 milliards de dinars (6,237 milliards de dollars). La tendance haussière des exportations tunisiennes a touché particulièrement la filière des industries agro-alimentaires avec 53,8% de progression sous l'effet de la hausse des exportations d'huile d'olive. Du côté des importations, la baisse s'explique, selon l'INS, par le repli des importations de matières premières et de biens de consommation.

R.E

LES PRIX DU PÉTROLE PEUVENT ATTEINDRE LES 100 DOLLARS/BARIL

La politique payante de l'OPEP+

L'approche prudente et le suivi permanent de l'évolution du marché pétrolier permettront de maintenir le prix de 90 dollars qui profite à la fois aux producteurs et aux consommateurs, et consacre le rôle de l'alliance "OPEP+" dans la gestion du marché international du pétrole.

Des experts en énergie ont affirmé que la hausse continue des prix du pétrole que connaissent les marchés mondiaux depuis des semaines, et appelée à atteindre le seuil des 100 USD, reflète l'efficacité de la politique prudente adoptée par le groupe "OPEP+" face à l'escalade des tensions géostratégiques. A ce propos, l'expert Ahmed Tartar a estimé, dans une déclaration à l'APS, que les prix ayant dépassé 90 USD, sont en adéquation avec la politique prudente de l'OPEP+ qui a réussi à établir "un équilibre précis" entre l'offre et la demande. L'approche prudente et le suivi permanent de l'évolution du marché pétrolier permettront de maintenir ce prix qui profite à la fois aux producteurs et aux consommateurs, et consacre le rôle de l'alliance "OPEP+" dans la gestion du marché international du pétrole en vue d'atteindre une fourchette de prix au mieux du développement des sociétés des pays producteurs sans perturber les équilibres financiers des pays consommateurs, a-t-il ajouté.

L'expert a également souligné l'importance de la réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tenue le 3 avril dernier, et qui a salué l'engagement des pays participant aux quotas de réduction et aux réductions supplémentaires volontaires, tout en s'appuyant "à prendre des mesures supplémentaires pour faire face à toute éventualité". Cette réunion, poursuit-il, a notamment contribué à soutenir les marchés, et confirmé le souci des producteurs de pomper uniquement les quantités nécessaires sur le marché pour atteindre "un prix équilibré". Selon l'expert, cela démontre que l'OPEP+, qui surveille la situation de mois en mois, gère le processus avec minutie en ce sens qu'elle a réussi à concilier de manière positive entre l'offre et la demande au milieu de l'année en cours, en attendant que les pays de l'alliance se réunissent à nouveau début juin afin de réexaminer cette trajectoire suivant l'évolution du marché. S'agissant des variables prises en considération par les pays de l'Organisation et leurs alliés, M. Tartar a particulièrement rappelé l'état de l'économie mondiale, encore impactée par les retombées de la pandémie de Covid-19 et les tensions géopolitiques en Europe de l'Est et au Proche-Orient, particulièrement liées aux régions de production ou de transport du pétrole. Pour l'expert Choeib Boutamine, les décisions du groupe OPEP+ et la réduction volontaire



de production par ses membres ont considérablement contribué à résorber la surabondance de l'offre sur le marché. Par ailleurs, les efforts du Groupe ont récemment été renforcés par la décision de l'Irak de réduire encore une fois ses exportations le mois prochain, en vue de compenser toute augmentation enregistrée en janvier et février dépassant sa part, prévue en vertu des accords de l'OPEP+. En outre, de nombreuses raffineries dans le monde entier s'arrêtent pour entrer en phase de maintenance avec l'arrivée du printemps, sachant qu'en Chine, seulement, certaines raffineries devraient arrêter le raffinage de près de 800.000 barils/jour. Si nous ajoutons à cela l'ensemble des facteurs géostratégiques dont l'intensité s'est accrue ces derniers temps, a-t-il dit, l'on pourrait comprendre les raisons de l'augmentation notable des prix du pétrole à plus de 91 USD/baril, avec une hausse de près de 10 USD, le mois dernier. Cependant, il est difficile de prévoir la poursuite de cette tendance à la hausse des prix dans les prochains mois, eu égard à son lien relativement instable avec des facteurs conjoncturels, selon M. Boutamine. Parmi ces facteurs figurent les décisions des Banques centrales des grandes économies telles que les Etats-Unis et l'UE concernant les taux d'intérêt, ainsi que l'impact potentiel d'une future baisse de ces taux sur la hausse de l'activité économique et donc sur la demande.

Cependant, l'OPEP+ doit profiter de toute augmentation future de la demande afin de préserver ses parts de marché, selon l'expert qui estime que si les prix se stabilisent entre 85 et 90 USD jusqu'en juin prochain, l'alliance devra injecter près d'un million de barils/jour pendant la saison estivale, qui se caractérise par une augmentation de la demande dans le secteur des transports. L'expert a, en outre, mis en garde contre toute autre augmentation excessive des prix, car cela permettrait aux pays producteurs hors OPEP+ d'élargir leurs parts sur le marché international, mais aussi d'accroître l'inflation et par conséquent réduire la demande. Pour rappel, le JMMC a salué, lors de sa dernière réunion, l'engagement des pays membres de l'alliance, et ce, après révision des rapports de production de pétrole brut pour les mois de janvier et février 2024. Le JMMC a également salué l'engagement de l'Irak et du Kazakhstan de parvenir à une conformité totale et de compenser l'excédent de production, ainsi que l'annonce par la Russie que ses ajustements volontaires pour le deuxième trimestre 2024, concerneront "la production plutôt que les exportations", alors que les pays ayant un excédent de production au premier trimestre de l'année en cours, présenteront, pour leur part, leur plans de compensation détaillés au secrétariat de l'OPEP le 30 avril en cours.

Synthèse : S.A.K

BM/FMI

Faid participera aux travaux des réunions de printemps à Washington

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, participera aux travaux des réunions de printemps de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), prévues du 15 au 20 avril en cours à Washington, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. "Dans le cadre de ses engagements internationaux, le ministre des Finances, Laaziz Faid et en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès des banques multilatérales de développement, conduira une délégation de son département ministériel pour participer du 15 au 20 avril 2024, aux travaux des réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale et du FMI, prévues à Washington D.C

(Etats-Unis)", a précisé le ministère. Ces réunions qui constituent une occasion pour discuter des défis économiques mondiaux, du développement économique, de la stabilité financière et d'autres questions pertinentes, comprennent des sessions plénières, des séminaires, des tables rondes et des événements parallèles, où les participants pourraient discuter de politiques, partager des idées et rechercher des solutions aux problèmes économiques et financiers mondiaux. Elles offrent également un forum pour des rencontres bilatérales entre les représentants des pays membres, les dirigeants des institutions internationales et d'autres parties prenantes, ajoute la

même source. A cette occasion, M. Faid prendra part aux réunions statutaires du groupe de la BM (Comité de développement, G-24, Comité monétaire et financier international...) et se réunira avec les hauts responsables de cette institution pour notamment, explorer les voies et moyens visant à renforcer la coopération entre les deux parties, à maximiser son impact, tout en s'assurant de son alignement avec les objectifs de développement de l'Algérie. M. Faid aura également à participer aux côtés des autres ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) à la réunion programmée avec la di-

rectrice générale du FMI et à rencontrer les hauts responsables de cette institution pour échanger sur les tendances économiques mondiales actuelles, les défis et les opportunités ainsi que les perspectives de croissance économique et de stabilité financière. En marge de sa participation à ces réunions de printemps, le ministre des Finances rencontrera ses homologues des autres pays membres et les hauts représentants d'autres institutions financières internationales et régionales pour discuter de questions bilatérales, en sus de sa participation à des événements parallèles, selon le communiqué.

R.E



GHARDAÏA

Début de la nouvelle édition du traditionnel "Moussem de Ziyara"

La nouvelle édition du traditionnel "Moussem de Ziyara", initiée annuellement par les instances religieuses "Les Azzaba" à travers la pentapole du M'Zab composée de cinq Ksour en hommage aux Oulémas et aïeux décédés, a débuté vendredi à Gharadaia par le Ksar de Melika.

Illustrant l'attachement des habitants du M'Zab à la préservation du patrimoine matériel et immatériel de la région et la place de choix accordée aux Oulémas et aïeux dans la protection du référentiel religieux, cette "ziyara" annuelle veille à garantir la transmission aux générations futures de la mémoire collective léguée par les aïeux.

Cette "Ziyara" consiste à une visite guidée des mausolées et cimetières des personnalités religieuses et aïeux, décédés, ayant marqués par leur travail les Ksour du M'Zab, dans une atmosphère empreinte de piété et de recueillement, et en présence des habitants notamment les jeunes.

"Pour les fidèles de cette ziyara, c'est une occasion de revisiter l'histoire du Ksar et les relations tissées dans le passé avec les différentes achirates et autres", a expliqué Bakir un habitant de Melika. Et d'ajouter que chaque ksar de la pentapole (Beni Izguen, El Ateuf, Bounoura, Melika et Gharadaia) organise un regroupement de la population masculine à la place du souk, avant de se diriger vers les mausolées et cimetières pour se recueillir sur les tombes des aïeux et Oulémas qui se sont illustrés durant leur vie dans l'adoration d'Allah et la propagation de sa parole transmise par son messager le Prophète Mohamed (QSSL).

La "Ziyara" est entamée par la lecture des versets coraniques avant que les participants et fidèles traversent les rues et ruelles dans une ambiance empreinte de spiritualité et de dévotion, en récitant à haute voix des panégyriques du Prophète (QSSL). Dans les cimetières, le rôle de chaque "Alem" (savant religieux) et sa biographie



est mis en lumière par une pléiade de spécialistes et de chercheurs de l'histoire de la région, en vue de permettre aux jeunes générations de connaître leurs aïeux et rappeler les engagements pris par leurs ancêtres pour propager l'éducation islamique et la parole d'Allah (Dieu) ainsi que la richesse culturelle qui constitue une composante de l'identité nationale. Pour un membre organisateur du Ksar de Melika, cette manifestation culturelle et religieuse vise à mettre en exergue les spécificités locales de chaque Ksar et à préserver le patrimoine culturel et la mémoire collective locale.

Dans le M'Zab, le "Moussem de Ziyara" constitue un symbole civilisationnel reliant le passé ancestral à l'avenir prometteur, a affirmé cheikh Salah un membre de la mosquée de Melika.

La "Ziyara" dans chaque Ksar est précédée par des actions de nettoyage et d'entre-

tien des cimetières dans une ambiance religieuse et citoyenne avec la participation de l'ensemble des citoyens afin de débarrasser les lieux mortuaires des débris et amoncellement de déchets.

A noter que cette "Ziyara" destinée, entre autres, à réduire le fossé entre les générations et à consacrer la continuité de la transmission et de l'échange des valeurs entre-elles, s'achève dans un climat convivial à la mosquée de chaque Ksar autour des mets et plats notamment le couscous garni de viande de chamelon et une soupe de blé broyé appelée "Iouizi" préparés par les ménagères du Ksar, ainsi que du lait, des dattes et du thé à la menthe.

Au terme de cette manifestation culturelle et religieuse, des prières sont prononcées pour implorer Allah une saison faste pour l'agriculture et l'hydrique, avant de solliciter le Tout puissant son pardon et sa miséricorde pour les morts.

COMMUNE DE GUELLAL (SÉTIF)

Lancement des travaux d'aménagement urbain

Des travaux d'aménagement urbain ont été lancés dernièrement dans la commune de Guellal (Sud de Sétif) pour une enveloppe financière de 49 millions DA, apprend-on samedi des services de la wilaya.

La même source a précisé que cette opération qui vise l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette collectivité locale et à donner un meilleur aspect à ses quartiers, porte sur le revêtement des chaussées, le pavage des trottoirs, l'embellissement des routes et intersections ainsi que le reboisement.

L'opération dont le délai des travaux a été fixé à cinq mois est de nature à répondre aux aspirations des citoyens relatives à l'amélioration du cadre de vie de cette commune de plus de 21.000 habitants, est-il noté.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération d'amélioration urbaine ciblant durant cette année les huit communes de Guellal, El Eulma, Hammam Sokhna, El Ouldja, Oued El Bared, Ain Sebt, Béni Mouhli et de Djemila pour une enveloppe financière globale de 285 millions DA, ont indiqué les mêmes services.

En 2023, la wilaya de Sétif a bénéficié d'une enveloppe financière de 100 millions DA pour l'exécution de travaux d'aménagement urbain dans les communes d'Ain Oulemène (Sud de Sétif) et Tizi Nebchar (Nord de Sétif) dont les taux d'avancement sont respectivement de 75% et 50%, est-il indiqué.

MOSTAGANEM

Production de près de 300.000 quintaux d'olives cette année

La production oléicole a atteint un volume de près de 300.000 quintaux, durant l'actuelle saison agricole (2023-2024), a-t-on appris samedi de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mostaganem.

Le bilan définitif établi par le service de la Régulation et de l'appui technique de la DSA indique que la campagne de cueillette des olives, qui vient de s'achever dans cette collectivité locale du Nord-ouest du pays, a permis d'enregistrer "une production abondante" d'olive de table estimée à 295.260 quintaux (qx) et un rendement appréciable évalué à 43 qx à l'hectare, a-t-on noté.

Le volume de production réalisé dépasse, à hauteur de 26%, les prévisions de la DSA, qui tablait sur un volume de 233.000 qx et un rendement moyen de 34 qx à l'hectare, a fait observer la même source.

Il est à signaler que la production a été réalisée sur une superficie cumulée estimée à 6.817 hectares consacrée à la filière oléicole "peuplée" de quelque 11 millions d'oliviers dont 1 million destiné à la production intensive.

Il convient de rappeler, par ailleurs, que la wilaya de Mostaganem a réalisé, durant la campagne de cueillette de 2022-2023 une production de 245 millions de qx, représentant une hausse de 50% en comparaison avec la campagne précédente (2021-2022), qui a été marquée par un net recul de la production en raison des conditions climatiques défavorables, notamment la sécheresse qui avait sévi dans la région.

La totalité de la production a été écoulée directement dans les marchés, en raison de l'absence, dans le territoire de la wilaya, d'unités de transformation de l'olive en huile d'olives, a fait savoir la même source.

A noter que la culture de l'olive, notamment les variétés "Sigoise" et "Chemiel", est pratiquée dans cette wilaya côtière, principalement au niveau des régions montagneuses "Dahra", dans les communes de Achâacha et Sidi Lakhdar, situées toutes deux dans la partie orientale du territoire de la wilaya, ainsi qu'au niveau de la partie sud, dite Plateau de Mostaganem, où elle est répandue dans les communes de Ain Tedles, Bouguirat, Hassi Mameche et Ain Nouissy.

BEJAIA

Vers une nouvelle mue du musée de l'eau de Toudja

Le musée de l'eau de Toudja (wilaya de Béjaia) s'apprête à connaître une nouvelle mue du fait des aménagements prévus, afin de lui donner une impulsion à même de renforcer son impact et son aura culturelle, pédagogique et historique.

Le projet porte sur l'ajout de nouvelles structures et un changement programmatique privilégiant les animations familiales et scolaires, a souligné le directeur du musée, Idir Chibane, dans un bref entretien accordé à l'APS.

Inauguré en 2010, l'équipement, unique en Algérie et pionnier en Afrique, est un complexe à la fois culturel, scientifique, ludique et historique qui célèbre l'eau sous toutes ses formes.

Il se compose d'un espace muséographique où sont exposées des collections autour de la thématique de l'eau et des objets en rapport, dont la plus grande attraction reste le moulin à eau datant de l'époque Romaine, une salle de projection équipée (Data show, écran plat) pouvant servir de salle d'exposition temporaire et un centre de documentation.

Des ouvrages qui renseignent sur l'histoire de l'eau dans la région

Cet espace est projeté au milieu d'un patrimoine hydrique et historique unique. Les visiteurs peuvent profiter de leur "crochet" pour déambuler sur le circuit de "la route de l'eau", truffé d'ouvrages Romains, encore debout et qui renseignent sur l'histoire de l'eau dans la région depuis l'antiquité.

Parmi eux, figure, quasiment en l'état, un aqueduc monumental fondé par le Ro-



main Octave Nonius Datus, en l'an 26-27 avant JC et qui a servi à l'alimentation en eau potable de la ville de Bejaia depuis Toudja, sur une distance de près de 40 km. Un ouvrage techniquement grandiose, et qui encore à ce jour, sidère par son ingéniosité. Son concepteur a jalonné les parcours de moulins à eau, de retenues collinaires, de citernes et de thermes et d'autres ouvrages dont l'assemblage reste pour le moins impressionnant.

Outre cette attraction, l'espace muséographique est admirablement soutenu par le site romain de Tiklat, qui, à ce jour, n'a pas encore livré tous ses secrets, par "El Aincer", la fameuse source minérale de Toudja, une autre petite source attenante à la mosquée de l'agglomération, une grande cascade perlée elle aussi, de plusieurs autres chutes et d'une multitude de moulins à eau.

En fait, toute la circonscription regorge

d'eau coulant à ciel ouvert au milieu de montagnes verdoyantes d'une beauté à couper le souffle. Une image de carte postale naturelle qui apporte un intérêt et une magnificence manifeste au musée.

Avec le réaménagement prévu, le musée va bénéficier, selon M. Chibane, de quelques adjonctions, notamment à l'étage supérieur de l'espace muséographique, d'une classe de l'eau, d'un centre de documentation spécialisé, d'une bibliothèque et d'une salle de conférence ainsi que d'un espace d'exposition temporaire.

Il s'agira d'en faire une vitrine de premier ordre pour un équipement, né à l'origine d'une passion et de la folle audace des membres de la société savante "Géhimab" (groupe d'étude pour l'histoire des mathématiques à Bejaia), et qui chemin faisant, est devenu, un centre de rayonnement.

KHENCHELA

300 unités pour la première tranche du programme AADL 3

Pas moins de 300 logements ont été réservés en 2024 à la wilaya de Khenchela au titre de la première tranche du programme AADL 3, apprend-on samedi auprès du directeur local du logement.

Dans une déclaration à l'APS, Walid Benseghir a révélé que cette première tranche réserve à la wilaya de Khenchela 300 unités pour lesquelles les souscriptions débiteront avant la fin du premier semestre de l'année en cours et elle est appelée à augmenter à 2.000 unités en cas d'accroissement de la demande des citoyens de la wilaya sur

cette formule.

En prévision de la concrétisation de ce programme, trois assiettes foncières ont été dégagées dans la commune de Khenchela: à la cité route de Baghaïa dans le POS 21, sur la route de Fringuel, près des 1375 logements promotionnels aidés, et sur la route Zoui du POS 13, a précisé le même responsable.

Le même responsable a ajouté qu'en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, toutes les procédures administratives relatives à la régularisation de la nature légale de ces assiettes fon-

cières ont été achevées.

La superficie totale des assiettes qui accueilleront ce programme est estimée à 22,5 hectares répartis sur les sites route Baghaïa, route Fringuel et route Zoui, a ajouté le directeur du logement.

Les souscriptions pour les logements AADL 3 s'effectueront sur le site électronique de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) par le numéro d'identification national et celui de la sécurité sociale du postulant, a indiqué M. Benseghir.

ALLEMAGNE

Stuttgart déroule contre Francfort (3-0)

Stuttgart a continué son impressionnant parcours en Bundesliga en surclassant l'Eintracht Francfort 3 à 0 samedi en début de soirée à domicile et a fait un nouveau pas vers la qualification pour la prochaine Ligue des champions.

A cinq journées de la fin de la saison, Stuttgart compte 63 points, autant que le Bayern Munich qui se déplacera au Neckar-Stadion du club souabe dans trois semaines pour la 32e journée.

Avec les victoires de Stuttgart et du Bayern, le Bayer Leverkusen compte 13 points d'avance (76 contre 63) et est obligé de s'imposer dimanche (17h30) contre le Werder Brême pour assurer dès la 29e journée de Bundesliga un premier titre de champion d'Allemagne en 120 ans d'existence du club.

Samedi soir, Serhou Guirassy a encore frappé, inscrivant son 25e but de la saison, pour ouvrir le score en faveur de Stuttgart pour la 10e fois lors de l'exercice 2023/24. Guirassy améliore le record du club détenu jusque-là par Mario Gomez (24) lors de la saison 2008/09.

Les hommes de Sebastian Hoernes ont réitéré leur football et ajouté deux buts en première période par Deniz Undav (17e) et Jamie Leweling (37e). En seconde période, ils ont pu gérer leur avance.

R.S

FOOT / CHAMPIONNAT D'ITALIE (32E JOURNÉE)

La Juventus tenue en échec dans le derby de Turin

La Juventus Turin s'est contentée du point du nul (0-0) sur le terrain de son voisin du Torino, samedi lors de la 32e journée du Championnat d'Italie. La Juve s'est créée les occasions le plus nettes, mais la 208e édition du derby de Turin ne restera pas dans les mémoires.

Dusan Vlahovic a frappé le poteau dès la 7e minute, puis a perdu son duel face au gardien du Torino Vanja Milinkovic-Savic (32e). Le Torino a fait trembler Wojciech Szczesny sur une tête d'Antonio Sanabria (60e).

Le regain de forme de la Juve, qui a fait du surplace entre janvier et mars (sept points en neuf matches), n'aura pas duré. Elle restait sur deux victoires de suite, 2-0 en demi-finale aller de la Coupe d'Italie face à la Lazio et 1-0 face à la Fiorentina, une première depuis mi-janvier.

Les Bianconeri restent 3e (63 pts), à 19 points de l'Inter et à 5 longueurs de l'AC Milan qui joueront dimanche respectivement contre Cagliari et Sassuolo.

L'équipe de Massimiliano Allegri peut voir le 4e, Bologne, revenir à deux points en cas de succès samedi face à Monza.

R.S

PREMIER LEAGUE (33E JOURNÉE)

Quatrième match sans victoire pour Manchester United

Manchester United a enchaîné un quatrième match de championnat sans succès, samedi à Bournemouth (2-2), une série qui fait stagner les "Red Devils" à la septième place avant leurs six derniers matches de la saison.

L'équipe d'Erik ten Hag a été menée deux fois mais elle a réussi au moins à ramener un point de chez les "Cherries", actuels douzièmes de la Premier League, malgré une frayeur en fin de match.

L'arbitre a sifflé un pénalty contre elle dans le temps additionnel avant que l'assistance vidéo ne lui fasse changer d'avis: le jeune Français Willy Kambwala a bien fait faute sur Ryan Christie (90e+5), mais à l'extérieur de la surface de réparation. L'ancien Sochalien de 19 ans a connu des moments compliqués pour sa deuxième titularisation d'affilée, lui qui profite des blessures dépeuplant l'axe de la défense (Varane, Martinez, Lindelf, Evans).

Il a glissé sur l'ouverture du score, mis à terre par un crochet dévastateur de Dominic Solanke, buteur d'une frappe tirée de l'extérieur de la surface (16e, 1-0).

Il s'est rattrapé en récupérant le ballon tout en puissance au départ de l'action conclue par Bruno Fernandes (31e, 1-1), avant de laisser trop d'espace et de temps à Justin Kluivert (36e, 2-1).

Fernandes, le capitaine de Manchester United, a égalisé sur un pénalty (65e, 2-2) obtenu de manière chancelante: Adam Smith a touché le ballon du bras après une frappe de Kobbie Mainoo contrée par un de ses partenaires.

Manchester United se retrouve septième avec 50 points, le même total que le sixième Newcastle qui dispose toutefois d'une meilleure différence de buts. West Ham (8e, 48 pts) ne compte que deux points de moins.



Newcastle domine Tottenham 4-0

Newcastle a dominé Tottenham 4-0, samedi pour le compte de la 33e journée du Championnat d'Angleterre de football, ce qui fait les affaires d'Aston Villa dans la lutte pour la quatrième place qualificative pour la prochaine Ligue des champions. Le revers à St James' Park maintient les Spurs à la cinquième place avec 60 points, le même total qu'Aston Villa, quatrième en vertu d'une meilleure différence de buts. Les difficultés défensives de Tottenham, très souvent incapable de finir ses matchs sans but encaissé, ont encore plombé l'équipe d'Ange Postecoglou face aux Magpies. Anthony Gordon a délivré une passe déci-

sive pour Alexander Isak (30e) puis a marqué à son tour (32e) en l'espace de 95 secondes, dans des actions où la responsabilité de Micky van de Ven est engagée.

En seconde période, Isak (51e) a porté à 17 son nombre de buts en Premier League cette saison, le septième sur les six derniers matches. Newcastle a enfoncé le clou sur un corner exploité par Fabian Schor (87e).

Le programme de fin de saison s'annonce relevé pour Tottenham avec des affiches à suivre contre Arsenal, Chelsea et Liverpool. Newcastle de son côté est sixième avec 50 points, devant Manchester United (7e, 49 pts) et West Ham (8e, 48 pts).

R.S

ESPAGNE

Le Real s'impose 1-0 à Majorque

Le Real Madrid a bien préparé son match retour de Ligue des champions à Manchester City mercredi, remportant sans trop forcer en Liga une victoire 1-0 samedi sur le terrain de Majorque, en limitant le temps de jeu de plusieurs cadres.

Avec ce succès engrangé grâce à une belle frappe lointaine légèrement déviée du milieu français Aurélien Tchouaméni, le Real compte désormais 11 points d'avance en tête du championnat d'Espagne sur Barcelone, qui joue samedi soir à Cadix, et qui se rendra la semaine prochaine à Santiago Bernabeu. Au coup d'envoi, Carvajal, Kroos, Camavinga, Rodrygo et Vinicius, soit cinq titulaires du match aller de Ligue des champions face à Manchester City (3-3), étaient sur le banc côté madrilène.

Et, de fait, l'animation du Real s'en est ressentie. Avec Modric à la baguette, les hommes de Carlo Ancelotti ont largement dominé le début de match, mais de manière totalement stérile, au point de voir Majorque se créer la première occasion, Lunin repoussant sur sa ligne une tête de Raillo sur corner à la demi-heure de jeu. Quelques instants plus tard, Jude Bellingham, d'une superbe frappe sur la barre après un enchaînement soyeux plein axe à une vingtaine de mètres, faisait enfin passer un frisson madrilène (33). Et c'est finalement Aurélien Tchouaméni,



d'une grosse frappe légèrement déviée après un mauvais dégagement de la défense de Majorque, qui a sonné le réveil du Real et débloqué la situation pour les leaders de la Liga en début de seconde période (1-0, 47).

Plus impliqués, plus dangereux, en participant après les entrées tranchantes de Vinicius et Camavinga à la 64e, les Madrilènes

se sont créés plusieurs autres occasions, sans parvenir toutefois à se mettre à l'abri, passant même près de la punition, notamment sur une énorme volée de Darder, sortie par Lunin de sa lucarne.

Mais avec finalement trois points supplémentaires en Liga, et sans blessé, le Real a assuré l'essentiel avant de se rendre à Manchester mercredi.

R.S

HAND/SUPER-COUCPE D'AFRIQUE (ORAN-2024)

Al Ahly du Caire et Petro Luanda pour défendre leurs titres

La ville d'Oran sera, à partir d'aujourd'hui, la capitale du handball africain en abritant la Super-coupe d'Afrique, suivie du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes (18-27 avril), deux événements majeurs qui permettent à El-Bahia de rester sur la lancée après avoir accueilli, au cours des deux dernières années, plusieurs compétitions internationales et nationales grâce à ses belles et nouvelles infrastructures sportives.

Quatre formations animeront, à la salle omnisports du complexe "Mouloud Hadeï", cette 31^e édition de la Super-coupe masculine, dont deux égyptiennes, à savoir les deux "géants" du Caire, Al Ahly, tenant du titre et le Zamalek, en plus de la JSK du RD Congo et le BMC du Congo.

Les deux clubs cairotes partent avec les faveurs des pronostics pour atteindre la finale de l'épreuve des messieurs, programmée pour mardi. Le Zamalek affronte en demi-finale la JSK (13h30), alors qu'Al Ahly croquera le fer avec le BMC (18h30).

L'Algérie, pays hôte, n'est pas représentée dans cette Super-coupe, où le MC Alger, qui, a rétrogradé pour la première fois de son histoire au deuxième palier, compte pas moins de neuf titres.

Le club algérois, absent de la scène continentale depuis près d'une décennie, devance dans ce registre le Zamalek (7 titres) et Al Ahly (3 titres), soit les deux clubs qui ont animé les sept précédentes finales de la Super-coupe, sachant qu'outre le MCA, le MB Batna est le seul autre club algérien à avoir disputé une finale de cette épreuve, qu'il a perdue contre la formation algéroise la plus titrée de la compétition.

Chez les dames, la bataille s'annonce rude, au cours de cette 29^e édition féminine, entre Al Ahly (Egypte), Primeiro de Agosto (Angola), Petro Luanda (Angola) et la



DGSP (Congo). Lors des demi-finales, le Primeiro sera opposé au DGSP (11h00), alors que Petro défiera Al Ahly (16h00). Dans cette compétition, c'est le Petro Luanda qui domine depuis la première édition disputée en 1994 à Dakar (Sénégal). Les Angolaises, championnes de la précédente édition, comptent 18 titres, en plus

de quatre finales perdues. Elles sont suivies dans ce chapitre par leurs compatriotes de Primeiro De Agosto (6 trophées et 1 finale), alors que les Ivoiriennes d'Afrique-sport arrivent à la troisième position dans le palmarès de la Super-coupe grâce à leur seul trophée remporté en cinq finales.

R.S

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (MESSIEURS)

Les adversaires du WA Tlemcen et de l'ASV Blida connus

Les WA Tlemcen et l'ASV Blida, représentants algériens au Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 messieurs, prévu du 14 au 26 avril au Caire en Egypte, sont désormais fixés sur leurs adversaires au premier tour de la compétition, à l'issue du tirage au sort effectué dans la capitale égyptienne.

Pour sa première participation à cette compétition continentale, le WA Tlemcen aura comme adversaires dans le groupe B, le Mouloudia Bou Salem (Tunisie), l'Al Nasr

SC (Libye), le Wolaitta SC (Ethiopie) et l'AS INJS (Côte d'Ivoire). L'autre représentant algérien, l'ASV Blida, fera partie du groupe C aux côtés de Rukinzo VB (Burundi), Gisagara VB (Rwanda), Prisons (Kenya), Club Espoir (RD Congo) et Port autonome de Douala (Cameroun).

Le groupe A est composé des clubs d'Ahly SC (organisateur), Mughher Cement Factory SC (Ethiopie), Fath Union Sport (Maroc), Equity, (Kenya), Green Team (RD Congo). Le groupe D comprend les formations de la

Garde républicaine VB (RD Congo), Port Authority (Kenya), Police VB (Rwanda) et Wolves Université (Zimbabwe). Lors de la dernière édition Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant le Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSK Ouled Adouane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

R.S

HANDISPORT-MONDIAUX DE JUDO POUR SOURDS

Médaille d'or et une bronze pour l'Algérie au rendez-vous de Turkestan

La sélection algérienne de judo pour sourds a clôturé sa participation aux Championnats du monde (messieurs et dames) qui ont pris fin hier, avec une médaille d'or et une bronze, remportées respectivement par l'athlète Sadi Bouchra Belinda et Bouhidel Abderrahmane, lors de la compétition abritée par la ville de Turkestan en Kazakhstan du 10 au 15 avril 2024. L'Algérie qui était présente avec 5 athlètes, avait également empoché trois 7^es places par Yousra Bensalah (-52kg), Fayçal Allal (-90kg) et Mohamed Amine Sahraoui (-100kg). Engagée dans la catégorie des -78kgs, Sadi Bouchra Belinda a remporté le titre suprême après avoir battu en finale la Kazakh Kramorova Anna par ippon.

Déjà en demi-finale, l'Algérienne avait démontré son intention de ne pas lâcher prise, et revenir au pays avec la médaille d'or, en éliminant, l'Ukrainienne Bala M., également, par la note suprême (ippon). D'ailleurs, cette dernière s'est rachetée en enlevant la médaille de bronze, alors que la seconde médaille de bronze est revenue à la Coréenne Choi S...

Pour sa part, Bouhidel Abderrahmane a pris le bronze de sa catégorie des -66kg, après avoir battu lors de la petite finale (pour la 3^e place), le Kazakh By-sykatov par ippon. Le podium a été complété par le nouveau champion du monde, le Japonais Sato M., vainqueur du Kazakh Aldibek Nurmukhammed par ippon.

Avec ses deux consécrations, l'Algérie termine à la 5^e position au tableau des médailles sur 16 pays classés, alors que 24 nations, formant un total de plus de 300 athlètes (messieurs et dames) ont pris part aux Championnats du monde de judo pour sourds (messieurs et dames).

Interrogé sur les performances de ses athlètes, l'entraîneur national de judo pour sourds, Ouidir Mohand Oulhadj s'est réjoui des médailles obtenues, déclarant: "je suis très content pour ses résultats. La médaille d'or, remportée haut la main par Belinda, dénote de la valeur du judo algérien dans cette catégorie. L'athlète a réalisé un parcours exceptionnel et sans faute, gagnant des concurrentes de pays hôte et de l'Ukraine dont le niveau du judo n'est plus à présenter, mais chez ses handicapés".

Pour les autres athlètes, le coach a relevé aussi la bonne performance de Bouhidel (médaillé de bronze), "lui aussi qui fait un très acceptable parcours, Idem pour les autres s'étant classés en 7^e position", a-t-il conclu. En prévision du rendez-vous de Turkestan en Kazakhstan, la sélection nationale de judo pour sourds "a bénéficié d'une bonne préparation", reconnaît l'entraîneur national, ajoutant "qu'un total de neuf stages de durée acceptable, a été effectué par l'ensemble des athlètes".

Le coach national a estimé que le judo algérien pour sourds lancé en 2016, a beaucoup progressé, pour cela, "nous souhaitons que la catégorie des sourds mérite d'être accompagnée et de bénéficier de moyens pour espérer obtenir des résultats meilleurs lors des compétitions internationales.", a-t-il souligné. La Fédération des Sourds d'Algérie est multidisciplinaire et gère plusieurs sports dont les disciplines phares: athlétisme, judo, futsal, tennis de table, natation, Jeux d'échecs, entre autres.

R.S

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16

La Jeune Badache compte aller le plus loin dans la compétition

La joueuse de tennis algérienne Maria Badache tentera d'aller le plus loin possible au Championnat d'Afrique ITF/CAT de la catégorie U16, que l'Algérie s'approprie à organiser à partir du lundi et pendant cinq jours de suite, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger) et ce pour la deuxième année de suite. Tête de série N1, Badache (15 ans) ambitionne de confirmer son statut de "grande favorite" et décrocher le vermeil à domicile.

"Je vais participer à cette échéance continentale avec l'intention de faire bonne figure et se donner à fond, d'autant qu'il s'agit d'un rendez-vous qui sera disputé en Algérie. Je prendrai les matchs, un par un, pour réaliser un résultat positif afin de hisser haut le drapeau national dans un tournoi qui sera relevé", a déclaré à l'APS, Maria Badache. En vue de sa participation au Champion-

nat d'Afrique, Maria Badache (16^ee ITF juniors) a été engagée dans deux tournois internationaux ITF junior J100 en Turquie, en présence de plusieurs joueuses mieux classées dans le ranking ITF Juniors.

"J'ai pris part à deux tournois ITF/juniors en Turquie qui m'ont servi de préparation pour le Championnat d'Afrique. Par la suite, je vais continuer à travailler pour pouvoir accéder au top 100 ITF juniors et composer les billets pour les tournois du Grand Chelem juniors notamment Wimbledon et l'US Open, cette année", a-t-elle précisée.

Enfin, Maria Badache a tenu à remercier "la Fédération algérienne de tennis pour son soutien, ainsi que son coach et ses parents pour l'accompagnement". Soixante-quatre athlètes dont trente-deux filles issus de 16 pays sont inscrits dans

la liste initiale, à savoir: l'Algérie (pays hôte), la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Cameroun, Madagascar, le Nigéria, le Mozambique, le Botswana, le Ghana, l'Ile Maurice, le Zimbabwe, le Togo, l'Angola, le Lesotho et l'Ouganda.

L'Algérie participera avec douze (12) athlètes dont six (06) filles. L'équipe des garçons sera encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des filles sera dirigée par Ahmed Ouadane.

Les tableaux de la compétition seront dirigés par le juge arbitre algérien Amine Mohatet, titulaire d'un White Badge. Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT), en collaboration avec la Confédération africaine de tennis (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).

R.S

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: M'SELA
DAIRA: HAMIEM DALAA
COMMUNE: TARMOUNT

Numéro d'identification fiscale : 4200620002803901004

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 02/2024

La commune de TARMOUNT lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 02/2024 Pour préparer et paver les routes pour les opérations suivantes:

- LOT N°01. Préparation et pavage d'une route à côté du collège Abu Dhar Al-Ghafari dans le quartier d'Al-Hodna
- LOT N°02. Préparation et pavage des routes dans les quartiers de Tarmount Centre (Quartier Eljadid - Quartier Al-Hodna - Quartier Al-Wafa)
- LOT N°03. Préparation et pavage de la route principale à Oulad Dehoucha, village d'Oum chouchi

Pour tous les entrepreneurs qui ont un certificat de qualification et de classification activité : Travaux publics activité principale 3ème catégorie ou plus peuvent retirer le cahier des charges auprès de (L.A.P.C de TARMOUNT - Bureau des marchés) contre paiement de la somme de 5.000,00 DA au bureau de recouvrement Communal de TARMOUNT, à compter de la première publication de l'appel d'offre dans le journal national ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

I- dossier de candidature:

- 1- Une déclaration de candidature dûment remplie, signée, visée et datée
- 2- Déclaration de probité remplie, signée, visée et datée
- 3- Certificat de qualification et de classification activité : Travaux publics activité principale 3ème catégorie ou plus (copie valable).
- 4- Bilan financier de l'entreprise de 03 dernières années 2020-2021 - 2022 (copie)

- Capacité technique:

- 01- Moyens humains: liste des moyens humains destinés au projet (présentation des attestations d'affiliation pour les cadres) CNAS - CACORBATPH
- 02- Moyens matériels: liste de moyens matériels destinés au projet (suivant le cahier de charge).
- 03- Copie du Statut de la société pour les personnes morales.
- 04- Attestation de la mise à jour du CNAS -CASNCIS-CACORBATPH (Copie valable)
- 05- Les extraits de rôle (époux ou un établissement) (Copie valable). En cas d'établissement, il est obligé de joindre le tableau d'échéancier
- 06- Numéro d'identification fiscale (copie) 07- Registre de commerce électronique (copie) 08- Numéro de Compte bancaire (copie)
- 09- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

Observation: Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de son avisement conformément l'article 69 de Décret présidentiel n° 15-247

II- L'offre technique :

- 01- Déclaration de soumission remplie, signée, paraphée et datée.
- 02- Cahier des charges rempli, signé, paraphé et daté. (sa dernière page contient la phrase « lu et approuvé »).
- 03- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique. Un mémoire technique justificatif selon le modèle proposé.

III- L'offre financière :

- 01- Une lettre de soumission signée, paraphée et datée.
- 02- Bordereaux des prix unitaires signés, paraphés et datés.
- 03- Devis quantitatif estimatif signé, paraphé et daté.
- 04- Décomposition de prix global et forfaitaire (Provisionnement, rempli, signé, daté et visé)

Suivant l'article 66 et 67 de Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1438 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être déposées le dernier jour de la date de préparation des offres à partir de 9h00 jusqu'à 13h30 au bureau de secrétariat particulier de l'A.P.C. de TARMOUNT.

La date de préparation des offres est fixée à **15 jours** compter de la première publication de l'appel d'offre dans le journal national ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la détermination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant:

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres)
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 02/2024
Pour préparer et paver les routes pour les opérations suivantes:

- LOT N°01. Préparation et pavage d'une route à côté du collège Abu Dhar Al-Ghafari dans le quartier d'Al-Hodna
- LOT N°02. Préparation et pavage des routes dans les quartiers de Tarmount Centre (Quartier Eljadid - Quartier Al-Hodna - Quartier Al-Wafa)
- LOT N°03. Préparation et pavage de la route principale à Oulad Dehoucha, village d'Oum chouchi

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siège de L.A. P.C. le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture est reportée au jour ouvrable à la même heure. Les soumissionnaires sont tenus d'être présents par leurs offres pendant une durée 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres, cette annonce est considérée comme une invitation aux soumissionnaires à assister à l'ouverture des enveloppes. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours plus le délai de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

TARMOUNT LE : 20/03/2024

LA NATION 15/04/2024

ANEP 2416011645

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EPIC DE LA VILLE NOUVELLE DE SIDI ABDELLAH

NIF: 0010161100333255

Avis d'Attribution Provisoire de marche

Concours national d'architecture restreint N°04/2024

Suite à l'avis d'appel d'offres national **Concours national d'architecture restreint N°04/2024**, publié sur les quotidiens nationaux "الإخبارية" et « LA NATION » en date du **11/01/2024**, portant sur la maîtrise d'œuvre (étude et suivi Pour la Réalisation d'un lycée type 1000 ,au niveau Du site des 2121 type location vente LLV à Sidi Abdellah, commune de mahelma , wilaya d'Alger (cités d'habitat intégrées 2023).

, et conformément aux dispositions des articles N°65 et N°82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah informe l'ensembles des soumissionnaires, qu'après l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

• Entreprise	:	Groupement IMMAR
• NIF	:	19605420202610
• Montant après correction	:	45 500 000.00 DA/TTCC
- Note technique	:	07.00 pts
- Note prestation	:	51.08 pts
- Note Financière	:	20.00 pts
- Note globale	:	78.08 pts

Les soumissionnaires contestant l'attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville sise à : annexe du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville Siège CNAT 2^{ème} Etage- Hussein Dey-Alger, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jours ouvrable suivant.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres, peuvent se rapprocher de la Direction Générale de l'Etablissement de la Ville Nouvelle de sidi Abdellah, dans les trois (03) jours suivant la publication du présent avis.

LA NATION 15/04/2024

ANEP 2416011699

**Espace
réservé
à la pub**

SELON L'ARMÉE IRANIENNE

L'attaque contre l'entité sioniste "a atteint tous ses objectifs"

Le chef des forces armées iraniennes a affirmé dimanche que l'attaque menée dans la nuit contre l'entité sioniste avait "atteint tous ses objectifs", en précisant qu'aucun centre urbain ou économique n'avait été visé par les drones et missiles iraniens.

"L'opération +Promesse honnête+ a été menée avec succès entre hier soir et ce matin, et a atteint tous ses objectifs", a déclaré à la télévision le général Mohammad Bagheri. Il a affirmé que les deux sites principalement ciblés avaient été "le centre de renseignement qui a fourni aux sionistes les informations nécessaires" à la frappe ayant détruit le consulat iranien à Damas le 1er avril, ainsi que "la base aérienne de Novatim, d'où ont décollé les avions F-35" qui l'ont bombardé.

"Ces deux centres ont été considérablement endommagés et mis hors service", a-t-il assuré. "Nous n'avons aucune intention de poursuivre cette opération, mais si le régime sioniste entreprend une action contre la République islamique d'Iran, que ce soit sur notre sol ou dans les centres nous appartenant en Syrie ou ailleurs, notre prochaine opération sera bien plus importante que celle-ci", a prévenu le haut-gradé. Le général Bagheri a, par ailleurs, indiqué que les autorités iraniennes avaient "envoyé un message aux Etats-Unis avertissant que s'ils coopéraient avec l'entité sioniste pour leurs prochaines actions éventuelles, leurs bases ne seront pas sûres".

Egalement interrogé à la télévision d'Etat, le commandant des Gardiens de la révolution, Hossein Salami, a indiqué que "l'opération menée dans la nuit "aurait pu être de plus grande envergure". "Nous avons limité cette opération aux services que le régime sioniste a utilisés pour attaquer notre ambassade" en Syrie, a-t-il dit.

La mission permanente de l'Iran auprès des Nations Unies a déclaré que l'action militaire de son pays contre l'entité sioniste était basée sur l'article 51 de la Charte de l'ONU, relatif à la légitime défense, et qu'elle constituait une réponse à l'attaque meurtrière sioniste ayant visé le consulat iranien en Syrie, a rapporté dimanche l'agence de presse officielle IRNA.

La mission iranienne a fait ces remarques alors qu'elle donnait des précisions sur les frappes de missiles et de drones à grande échelle de son pays lancées tôt dimanche contre l'entité sioniste en représailles à son attaque le 1er avril contre la section consulaire de l'ambassade iranienne à Damas, tuant sept Iraniens, dont deux commandants chevronnés, selon IRNA.

La mission a déclaré que l'attaque contre l'entité sioniste pouvait être considérée comme conclue. "Toutefois, si le régime sioniste commet une nouvelle erreur, la réponse de l'Iran sera beaucoup plus sévère. Il s'agit d'un conflit entre l'Iran et le régime sioniste voyou, dont les Etats-Unis doivent se tenir à l'écart", a-t-elle averti.

La mission a ajouté que si le Conseil de sé-



curité des Nations unies avait condamné "l'agression" sioniste contre les missions diplomatiques iraniennes à Damas et avait par la suite jugé ses auteurs, "il n'aurait peut-être pas été nécessaire que l'Iran punisse" l'agresseur.

Le Corps des gardiens de la révolution iranienne (CGRI) a déclaré dans deux communiqués distincts qu'il avait lancé "des dizaines de missiles et de drones" et "frappé et détruit avec succès" d'importantes cibles militaires appartenant à l'armée sioniste dans les territoires palestiniens occupés, en réponse aux "nombreux crimes sionistes". Le CGRI a également averti que toute menace de la part des Etats-Unis et de l'entité sioniste recevrait une réponse réciproque et proportionnée de la part de l'Iran.

La télévision d'Etat iranienne a annoncé dans la nuit de samedi à dimanche que le Corps des gardiens de la Révolution, a lancé une "vaste" attaque de "drones et de missiles" contre l'entité sioniste "en réponse aux nombreux crimes commis par le régime sioniste, notamment l'attaque contre la section consulaire d'Iran à Damas". "En réponse aux nombreux crimes commis par le régime sioniste, notamment l'attaque contre la section consulaire de l'ambassade de la République islamique d'Iran à Damas et le martyre d'un groupe de commandants et conseillers militaires de notre pays en Syrie, l'armée de l'air de la Force aérospatiale du Corps des Gardiens de la révolution islamique a tiré des dizaines de missiles et de drones" contre l'entité sioniste, a précisé la télévision d'Etat en citant les relations publiques des Gar-

diens. Après l'annonce du lancement de cette opération, baptisée "Promesse honnête", l'agence officielle Irna a indiqué qu'"une première vague de missiles balistiques" avait été lancée contre l'entité sioniste. Début avril, au moins onze personnes ont été tuées dans des frappes aériennes sionistes contre le bâtiment du consulat d'Iran à Damas.

Dans une déclaration retransmise par les médias iraniens, l'ambassadeur d'Iran en Syrie avait affirmé que l'annexe de l'ambassade avait été visée par "six missiles tirés par des chasseurs F-35". Il avait assuré que l'Iran allait apporter "une réponse décisive" à cette attaque.

VAGUE DE RÉACTIONS INTERNATIONALES

L'attaque iranienne contre des positions de l'entité sioniste a suscité une vague de réactions auprès des Etats et organisations internationales, appelant à la retenue et à la désescalade, afin d'éviter à la région davantage d'instabilité et de tensions. Ainsi, la Russie a appelé, dans un communiqué, "toutes les parties impliquées à la retenue" et à privilégier les voies diplomatiques pour trouver "une solution aux problèmes existants".

De son côté, la Chine a appelé les parties concernées à faire preuve de calme et de retenue, afin d'éviter toute nouvelle escalade dans la région. Les Etats-Unis ont condamné, par la voie de leur président, Joe Biden, le recours de Téhéran aux armes. A leur tour, la Grande Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, le Ca-

nada, l'Argentine et le Venezuela ont appelé les deux parties à privilégier la voie diplomatique pour régler les différends, soulignant que "l'option militaire accentuera l'instabilité dans la région".

L'Egypte, l'Arabie Saoudite et le Qatar ont fait part de leur inquiétude, appelant "à la retenue maximale pour épargner la région plus de tensions". Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les deux parties à la retenue et au calme, dénonçant le recours à la violence. Lui emboitant le pas, le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Dennis Francis, a appelé toutes les parties "à la retenue", mettant en garde contre la transformation de ces événements en une guerre régionale.

Même son de cloche chez le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, qui a appelé les parties en conflit à éviter cette escalade, faisant remarquer que "cette option menace la stabilité dans la région". "Cette escalade sans précédent constitue une menace sérieuse pour la sécurité régionale", a-t-il noté dans un message publié sur la plateforme X.

Les président de Commission et du Parlement européens respectivement Ursula von der Leyen et Roberta Metsola, ont appelé, à leur tour, les parties impliquées à la désescalade et à œuvrer au rétablissement de la stabilité dans la région. Pour sa part, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) a appelé les parties en conflit à la retenue et à éviter le recours aux armes.

R.I

GHAZA

Le nombre de martyrs atteint 33.729

Les autorités palestiniennes de la Santé ont annoncé hier un nouveau bilan de 33.729 martyrs dans la bande de Gaza depuis le début de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, le 7 octobre dernier. La même source a informé également que le nombre de blessés a atteint 76.371 en six mois, précisant que durant les 24 dernières heures seulement, 43 nouveaux martyrs ont été recensés dans l'enclave. Les autorités palestiniennes de la

Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de les atteindre.

TROIS ENFANTS TOMBÉS EN MARTYRS

L'Académie des sports Al-Wihda de Gaza a annoncé hier que trois enfants palestiniens parmi ses membres étaient tombés

en martyrs lors de raids sionistes sur la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Gaza.

L'académie a annoncé, via son compte Facebook, "la mort en martyrs des joueurs Sami Bilal Abu Issa et Muhammad Bilal Abu Issa de l'Académie Al-Wihda. Nos cœurs sont déchirés par leur séparation". Dans un autre message, elle a évoqué le meurtre de l'enfant Adam Ramez Nabhan lors d'une autre attaque vendredi dernier.

Des médias ont rapporté dimanche que les joueurs Sami Bilal Abu Issa (4 ans) et Muhammad Bilal Abu Issa (6 ans) ont été tués, samedi, dans un bombardement sioniste qui a visé une maison d'habitation du centre de la ville de Deir al-Balah. Le joueur Adam Ramez Nabhan (6 ans) est tombé en martyr dans un autre bombardement sioniste sur la ville de Deir al-Balah vendredi dernier, selon les médias.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Les bracelets rouges



21h10

Prudence, une jeune casse-cou, est conduite à l'hôpital Léonard de Vinci suite à une impressionnante chute du toit de son collège.

france·3 Le mystère Henri Pick



21h20

Célèbre animateur, Jean-Michel est interpellé par le succès soudain d'un livre écrit par un inconnu nommé Henri Pick, un ancien pizzaiolo aujourd'hui décédé et originaire du Finistère.

france·2 Meurtres au paradis

21h13



Une coupure de courant générale frappe Honoré. En retraçant le lendemain la source de la panne, la compagnie d'électricité découvre le corps d'un Anglais, Ellis Baxter, électrocuté.

C STAR

Chicago Fire

21h15

Dans un lavomatic, une série de lave-linges et de sèche-linges prend feu. Severide et Casey sont chargés de mener l'enquête et tentent de comprendre ce qu'il s'est passé.



CANAL+

La fièvre

21h09



Marie Kinsky est invitée par le producteur d'une célèbre émission de télévision qui espère ainsi en améliorer l'audience. La jeune femme refuse mais lui propose une émission spéciale en prime time.

TMC

Twilight, chapitre 1 : fascination

21h10



Quand sa mère décide de partir en voyage avec son nouveau fiancé, la jeune Bella Swan quitte Phoenix, dans l'Arizona, et part s'installer chez son père Charlie.

C 8

Commissaire Magellan

21h10



Nadège Marval bichonne le rosier qu'elle doit présenter le lendemain à la finale d'un concours, lorsqu'elle est frappée d'un coup de couteau dans l'une des serres.

Dwayne Johnson se lance dans le commerce de shampooing



L'acteur Dwayne Johnson, l'ex-star de catch a lancé une marque de produits capillaires. Le hic ? The Rock est complètement chauve depuis de nombreuses années. Depuis, le comédien est devenu la risée du web.

Pour sa marque de soins pour homme "Papatui", Dwayne Johnson ou « The Rock » a créé un nouveau shampooing 2 en 1. Ce qui a bien fait rire sur les réseaux sociaux, étant donné qu'il est bien connu pour son crane chauve.

Le héros de « Fast and Furious » a évidemment anticipé les critiques et a indiqué sur la pub, avec humour: « Mes cheveux auraient adoré ce shampooing et après-shampooing 2 en 1 ».

Des jeunes n'ont pas hésité à faire une vidéo sur tiktok qui a vite fait le buzz en montrant les produits de la star exposés dans les magasins en disant « si vous avez un jour senti que vous n'étiez pas fait pour le job, prenez note » ou encore « est-ce que je peux faire confiance à The Rock pour savoir ce qui est le mieux pour mes cheveux? ».

Cependant il a su reprendre son sérieux pour défendre sa marque qui lui tient à cœur : « comme vous le savez, je suis un fervent défenseur du bien-être et des hommes qui prennent soin d'eux. Même si nous n'en parlons pas toujours, nous, les hommes, voulons aussi être plus beaux et nous sentir mieux », « J'ai découvert qu'au fil des années, en tant qu'hommes, nous pouvions avoir de belles conversations sur l'entraînement, la récupération, les bains de glace, les saunas et nous pouvions parler de camions, de cheat foods, de tequila et de nos films préférés, mais tant de fois, je disais: « pourquoi chuchotons-nous à propos des soins de la peau? ». « Créer Papatui lui a permis d'encourager une conversation plus ouverte et plus approfondie sur les soins de la peau et l'apparence », a-t-il déclaré.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

MAISON DE LA CULTURE MALEK-HADDAD DE CONSTANTINE Les acteurs du téléfilm "Rih Tour" honorés

En présence d'un public nombreux, les acteurs de la comédie "Rih Tour", un téléfilm produit par la télévision algérienne en 1994 et réalisé par Aziz Choulah, ont été honorés, samedi à la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine.

Cet hommage rendu à une brochette de comédiens bien connus du public algérien, rendus célèbres par la série "Aassab oua Awtar", coïncidait avec la célébration de l'Aïd El Fitr. Ce fut surtout une occasion pour les acteurs, les techniciens et les réalisateurs de se rencontrer et d'évoquer des souvenirs mémorables ayant marqué le tournage de ce type de comédies par la station régionale de Constantine de l'Etablissement public de télévision. Cette initiative selon les organisateurs visait à réunir les artistes et la famille culturelle dans son ensemble, et à rappeler, à travers le téléfilm (Rih Tour), les œuvres produites durant les années précédentes par la station régionale de télévision de Constantine et qui avaient mis en vedette Hassan Benzerari, Allaoua Zermani, Fatima Halilou, et les regrettés Bachir Benmohamed, Kamel Kerbouz et Rachid Zighmi. Aziz Choulah, réalisateur de "Rih Tour", saluant ce type



d'initiatives, a déclaré que l'initiative est également "une belle opportunité pour rendre hommage aux acteurs qui nous ont quittés, tels que les inoubliables Bachir Benmohamed, Ra-

chid Zighmi et Abdelhamid Habati, qui ont tant donné à l'art algérien". Il a également souligné que la popularité de ce téléfilm humoristique est "due au sujet traité mais, surtout, au talent inimitable des artistes distribués", avant de révéler que la suite de cette œuvre, "Rih Tour II", devant être tournée en Tunisie, verra la participation de quelques-uns parmi les artistes du premier opus et de plusieurs autres visages de plusieurs régions du pays. De son côté, le comédien Allaoua Zermani, qui figure parmi les artistes honorés, a exprimé son "immense joie" de rencontrer des collègues-acteurs et des techniciens qu'il n'avait plus revus depuis plus de 15 ans. Pour sa part, l'acteur Hassan Benzerari a salué cette initiative qui a réuni de nombreux comédiens ayant interprété un rôle dans ce téléfilm d'humour après avoir excellé dans la fameuse série télévisée "Aassab oua awtar".

R.C

Une Conférence sur le cinéma italien au Festival du film méditerranéen d'Annaba

Le Festival du film méditerranéen d'Annaba (AMFF), qui se tiendra du 24 au 30 avril au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi et d'autres établissements culturels de la ville, organise une conférence spéciale intitulée "130 ans de cinéma italien à travers le regard des critiques".

Moderée par le comédien algérien résidant en Italie, Miloud Mourad Ben Amara, cette conférence sera marquée par l'intervention du critique de cinéma et de théâtre, Massimo Lechi qui abordera « la présence du monde arabe dans le cinéma italien et son intérêt pour les questions arabes et ce, à travers des exemples internationaux et d'autres de grands réalisateurs italiens tels Pontecorvo, Visconti et Pasolini ».

De son côté, le critique littéraire et de cinéma, Oscar Larussi, plongera dans l'histoire du cinéma italien aux 130 années d'existence, en évoquant notamment le cas du cinéaste Federico Fellini (1920-1993). Oscar Larussi est responsable des pages culturelles du journal «Gazzetta del Mezzogiorno», docteur en littérature comparée et auteur du livre «Découvrez les sites du cinéma en Italie».

Pour sa part, l'écrivain et chercheur canadien Jess Cumming s'intéressera dans son intervention à la question essentielle de la documentation dans le monde du cinéma en évoquant son importance historique, scientifique et artistique et en présentant un ensemble d'expériences dans ce domaine dans le cinéma italien.

R.C

La Tunisie à l'honneur au Festival International du Film de Femmes d'Assouan

Le Festival International du Film de Femmes d'Assouan, en Egypte, a annoncé avec fierté que la Tunisie sera l'invitée d'honneur de sa huitième édition, prévue du 20 au 25 avril 2024.

Cette année marque une première dans l'histoire du festival, puisqu'il s'agit de la première fois qu'un pays est désigné invité d'honneur.

Dans le cadre de cet hommage à la Tunisie en tant qu'invitée d'honneur, un hommage sera rendu à la talentueuse monteuse Kahena Attia, qui se verra également confier la présidence du jury de la compétition des longs-métrages. Son parcours remarquable dans le cinéma tunisien et africain sera ainsi mis en lumière et célébré.

Pour l'ouverture de cette huitième édition, le film Les Filles d'Olfa sera projeté, participant également à la compétition des longs-métrages. Ce film, porté par Hend Sabri et réalisé par Kaouthar Ben Hania, a déjà marqué les esprits en compétition officielle au Festival de Cannes en mai 2023. Il a également reçu le prestigieux César 2024 du meilleur documentaire et a été nommé à l'Oscar 2024 de la même catégorie.

Sera également en compétition des longs-métrages, le film Backstage, avec Afef Ben Mahmoud et Saleh Bakri dans les rôles principaux, réalisé par Afef Ben Mahmoud et Khalil Benkirane, et qui a déjà eu l'honneur d'être présenté lors de l'édition précédente du Festival de Venise.

Le Festival d'Assouan prévoit également un panel dédié au cinéma féminin en Tunisie, réunissant critiques, académiciennes et réalisatrices tunisiennes. De plus, un programme spécial de courts-métrages tunisiens récents sera proposé, mettant en avant le meilleur de la production cinématographique du pays. Enfin, la réalisatrice Mirvet Médini Kammoun fera partie du jury de la compétition des courts-métrages.

Le Festival international du film féminin d'Assouan, créé en 2017, est le premier festival annuel du film égyptien mettant l'accent sur des œuvres cinématographiques représentant les problèmes des femmes, célébrant leurs réussites et soutenant les réalisatrices en Égypte et dans la région MENA.

N.C

INTERNATIONAL BOOKER PRIZE 2024 Annonce de la liste restreinte

Six livres couvrant six langues, six pays et trois continents se disputent le plus grand prix littéraire international en langues de cette année. La liste des finalistes de l'International Booker Prize est enfin là, célébrant certaines des meilleures œuvres littéraires écrites à l'origine dans une langue autre que l'anglais. Les candidats de cette année représentent six langues (néerlandais, allemand, coréen, portugais, espagnol et suédois) dans six pays (Argentine, Brésil, Allemagne, Pays-Bas, Corée du Sud et Suède) et trois continents (Asie, Europe et Amérique du Sud).

Parmi eux figurent Jenny Epenbeck, la première auteure allemande à être sélectionnée depuis 2020, pour son roman «Kairos», et l'auteur portugais Itamar Vieira Junior, pour son premier roman «Crooked Plough». L'Argentine est représentée pour la quatrième fois au cours des cinq dernières années avec «Not a Rive» de Selva Almada, et c'est également la troisième année qu'un auteur sud-coréen est présélectionné ; Hwang Sok-young, 81 ans, pour son neuvième roman traduit en anglais : «Mater 2-10». Sélectionnés parmi une longue liste de 13 titres annoncés en mars, les six derniers ont été choisis par un

jury de 2024, présidé par l'écrivain et diffuseur Eleanor Wachte. Les juges comprennent la poétesse primée Natalie Diaz ; le romancier présélectionné pour le Booker Prize, Ramesh Gunesequera ; l'artiste visuel William Kentridge et l'écrivain, éditeur et traducteur Aaron Robertson. Le prix récompense le travail essentiel des traducteurs, en offrant un prix de 50 000 £ réparti à parts égales entre l'auteur gagnant et son(s) traducteur(s). Chacun des nominés présélectionnés qui ne gagnera pas recevra quand même 2 500 £ chacun.

N.C

L'ASSOCIATION "KAKI D'OR" DE MOSTAGANEM

Un Colloque sur le Théâtre en Afrique le mois du juin

Du 10 et 11 juin prochain à Mostaganem, l'association culturelle nationale Kaki d'Or organise un colloque national intitulé "Transformations du théâtre en Afrique à la lumière de l'ère médiatique : expressions, discours et pratiques". Un appel à participation, ouvert jusqu'au 20 avril, a été lancé par l'association sur ses réseaux sociaux. Les organisateurs rappellent la grande diversité géographique, climatique, politique et linguistique du continent africain, ses interactions avec le monde à travers le temps, l'isolement géographique de certaines de ses régions par le passé, et l'absence d'une langue com-

mune ou de langues écrites, ce qui a restreint les possibilités de connaître ses cultures, même entre elles. Ce colloque de deux jours a plusieurs objectifs. Il tend à découvrir la spécificité du théâtre africain, ses acteurs les plus importants et ses nouvelles expériences. Il a aussi pour but de s'intéresser aux points de convergence culturels, artistiques et esthétiques qui sous-tendent le théâtre en Algérie et les théâtres sur le continent, tout en mettant l'accent sur la dimension africaine de l'identité algérienne. Le colloque aspire également à mettre l'accent sur les formes africaines anciennes de théâtre et la grande richesse de la cul-

ture africaine, ainsi qu'à encourager les chercheurs à l'étude du théâtre africain et à l'approfondissement de leurs recherches dans ce domaine. Dix axes de réflexions ont été mis en place par le comité scientifique du colloque, composé des professeurs Lakhdar Mansouri (université d'Oran), Mansour Ben Chehida (université de Mostaganem), Djamilia Mostefa Zeggai (université de Tipasa), Sidi Mohamed Lakhdar Barka (université d'Oran) et du Dr. Madani Bouheraoua (université de Mostaganem). Parmi ces axes, citons le choix de la dénomination (théâtre africain, théâtres africains, théâtre en Afrique), le déve-

loppement des formes théâtrales en Afrique et leurs contenus, les transformations du théâtre politique et social en Afrique, les transformations linguistiques et culturelles du théâtre africain, et la réception de ce théâtre : entre particularités et réserves. Le colloque propose également d'aborder l'impact des médias et des techniques de l'information sur le théâtre en Afrique, le théâtre numérique et les transformations de l'interaction artistique dans le théâtre africain, les transformations dans la production et la distribution théâtrales.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 896

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.
- 2 De Syrie.
- 3 Ne sont pas manifestes.
- 4 Un étranger.- Sainte japonaise.
- 5 Peintre abstrait.
- 6 Partie morale.- Unité d'éclairement.
- 7 Accorde du crédit (se).- Ribote.
- 8 Chanterions à la montagne.
- 9 Bridée.- Conjonction.
- 10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.
- 2 Ne sont pas salut(aire)s.
- 3 Obstacles humains.
- 4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.
- 5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.
- 6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.
- 7 Cépage du Cher.
- 8 Jointe.- Jeu d'encerclement.
- 9 Terriennes.- En 02.
- 10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 896

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Médiateurs.
- 2 Comme chien et chat.
- 3 Prêle.
- 4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.
- 5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.
- 6 Astate.- Sièges du passé.
- 7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.
- 8 Clos.- Domaine du loir ou Loir.
- 9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.
- 10 Alimente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.
- 2 Travaillent avec une échelle réduite.
- 3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.
- 4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).
- 5 Communiqués.- Opération épervier ...
- 6 Légèreté.
- 7 Roule en meule.- Possessif.
- 8 Chaîne du 74.- Amiante.
- 9 En 54.- N'est pas accord.
- 10 Cardinaux.- Mustélidé.

Les pluies continuent aujourd'hui d'affecter plusieurs wilayas du Sud

Des averses de pluies, parfois orageuses et accompagnées localement de chutes de grêle, avec rafales de vent sous orages, continuent d'affecter plusieurs wilayas du Sud aujourd'hui, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Ghardaïa, le Nord d'El-Menaâ et le Nord de Ouargla, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm jusqu'à ce matin à 09h00, précise la même source. Ces pluies toucheront également les wilayas de Touggourt, le sud de Laghouat, le sud de Djelfa, le sud de Ouled-Djellal et El-M'Ghair, où les quantités de pluies seront entre 20 et 40 mm, durant la validité du bulletin qui s'étalera de dimanche à 18h00 à lundi à 12h00.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:47	12:51	16:24	19:26	20:48

Météo

Alger	☁️	23	Tizi Ouzou	☁️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☁️	22
Constantine	☁️	23	Oran	☁️	25

BRÉSIL

20 migrants haïtiens présumés retrouvés morts sur un bateau

Vingt corps qui seraient ceux de migrants haïtiens ont été retrouvés dans une embarcation à la dérive le long des côtes nord du Brésil, dans un état de décomposition avancé et présentant des signes de déshydratation et de faim, a indiqué samedi la police. Des pêcheurs ont alerté les autorités après avoir remarqué l'embarcation dérivant près de la ville de Braganca, dans l'Etat du Para, a indiqué à

un porte-parole de la police fédérale, précisant que l'enquête devrait confirmer le nombre exact de victimes, leur identité et les causes des décès. "Selon la police civile et les experts médico-légaux, il y avait 20 corps. Le chef de la police fédérale de Braganca, Alexandre Calvino, a dit qu'il s'agirait de réfugiés haïtiens", a indiqué la police dans un communiqué. Les victimes "seraient mortes de faim et de déshydratation, mais des analyses complémentaires sont nécessaires", est-il ajouté. Une enquête a été ouverte par le bureau du procureur. Le site d'information G1 a publié une vidéo attribuée à l'un des pêcheurs, montrant un bateau en bois à la peinture bleue délavée flottant dans des eaux peu profondes et un homme dire : "Ça fait beau-

coup de cadavres". Braganca est située à plus de 3.500 km d'Haïti, en proie depuis plusieurs mois à une grave crise humanitaire et sécuritaire.

INDONÉSIE

Au moins 14 morts dans un glissement de terrain

Un glissement de terrain a fait au moins 14 morts dans la province des Célèbes du sud, au centre de l'Indonésie, à la suite de fortes précipitations, a annoncé hier l'Agence nationale de gestion des catastrophes. "Un total de 14 personnes sont décédées après avoir été en-

sevelies dans un glissement de terrain dans le district de Tana Toraja, dans la province des Célèbes du sud", a indiqué l'Agence locale de gestion des catastrophes. Le glissement de terrain s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche. L'Indonésie subit de nombreux glissements de terrain pendant la saison des pluies et le problème a été aggravé dans certains endroits par la déforestation. En mars dernier, des inondations soudaines et des glissements de terrain sur l'île de Sumatra ont tué au moins 30 personnes. En décembre 2023, un glissement de terrain et des inondations ont emporté des dizaines de maisons et détruit un hôtel près du lac Toba, sur l'île de Sumatra, tuant au moins deux personnes.

MOSTAGANEM

Le correspondant de presse Abdallah Benguenab n'est plus

Le correspondant de presse, Abdallah Benguenab, s'est éteint dimanche à Mostaganem, à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Né en 1951 dans la commune de Mesra (Mostaganem), le défunt avait exercé pendant de longues années dans la presse écrite et la radio, notamment dans des titres nationaux et régionaux comme spécialiste dans la presse sportive et sociale. Le défunt a été correspondant dans plusieurs publications paraissant à Oran, Mostaganem et Alger, à l'instar des quotidiens Ré-

flexion, Ouest Tribune, Errai Riyadhi, El Badil et El Watani. Il a également exercé à la Radio nationale (radio de Mostaganem) comme correspondant sportif. Il était connu pour son professionnalisme, sa persévérance, son engagement pour la presse et surtout pour avoir exercé dans les deux langues arabe et française. Il a été membre de l'Association de la presse sportive de la wilaya de Mostaganem. Le corps du défunt sera inhumé au cimetière El Kouadia de la commune de Touahria, dimanche après la prière de l'Asr, a-t-il été précisé.

AIN BERDA (ANNABA)

30 blessés dans un accident de la circulation

Un accident de la route survenu hier dans la commune d'Aïn Berda, dans la wilaya d'Annaba, a fait 30 blessés, selon la direction de wilaya de la protection civile. L'accident, qui s'est produit sur la route nationale n° 21, près des limites administratives de la commune d'Aïn Berda, provoqué par le dérapage puis le renversement d'un bus de transport de travailleurs du complexe sidérurgique d'El Hadjar, a provoqué des blessures à 30 personnes âgées de 19 à 55 ans. Ces dernières ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital d'Aïn Berda, a précisé la même source. Les services de sécurité territoriale compétents ont diligenté une enquête pour détermi-

ner les circonstances de cet accident a-t-on conclu. Selon un bilan de la protection civile, Neuf personnes ont trouvé la mort et 295 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus en 24 heures à travers le pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans deux accidents distincts à El-Menaâ et Constantine. Le premier a fait 3 morts et 2 blessés, suite au renversement d'un véhicule sur la RN 51 à Hassi El Kara (El-Menaâ), alors que le deuxième accident a fait 2 morts et 33 autres blessés, suite au renversement d'un autobus assurant la ligne Alger-Annaba, au niveau de l'autoroute Est-Ouest (Constantine), précise la même source.

OUED ATHMANIA (MILA)

1 mort et 2 blessés dans une collision entre une voiture et un camion

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées suite à une collision survenue entre une voiture et un camion sur l'autoroute Est-ouest près de l'échangeur de la commune d'Oued Athmania (Sud de Mila), a indiqué hier dans un communiqué de la direction locale de la protection civile. Les éléments du centre de la protection civile de Tadjanenet, assistés par des éléments de l'unité secondaire d'Oued Athmania, sont

intervenus la nuit de samedi à dimanche, suite à cet accident dans lequel une personne est morte sur place, tandis que les deux autres blessés ont reçu les soins nécessaires et évacués vers le service des urgences de l'hôpital d'Oued Athmania, a précisé le communiqué. Les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on indiqué.

OMS

30.000 à 40.000 nouveaux cas infectés par la maladie de Chagas



Entre 30.000 et 40.000 nouveaux cas de la maladie de Chagas sont enregistrés chaque année dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), appelant à lutter contre cette infection parasitaire silencieuse et négligée, qui sévit principalement au sein des populations pauvres dépourvues d'accès aux soins de santé. De six à sept millions de personnes sont actuellement infectées par cette maladie "silencieuse", qui tue environ 12.000 personnes annuellement à l'échelle mondiale, ajoute l'Agence sanitaire mondiale, à l'occasion de la Journée mondiale de la maladie de Chagas, célébrée le 14 avril de chaque année, et qui aura pour thème en 2024, "Lutte contre la maladie de Chagas : détection précoce et soins tout au long de la vie". "En 2024, nous braquons les projecteurs sur la maladie de Chagas et les souffrances qu'elle cause, et nous appelons à rendre équitable

l'accès aux soins et aux services de santé pour toutes les personnes touchées par la maladie", souligne l'OMS. L'objectif est de sensibiliser le grand public à cette maladie tropicale négligée, et d'obtenir davantage de financements et un soutien accru pour les initiatives visant à diagnostiquer la maladie de façon précoce et à assurer une surveillance post-thérapeutique exhaustive. La Chagas est répandue dans les populations pauvres d'Amérique latine continentale, mais elle est également de plus en plus souvent détectée dans d'autres pays et continents. Elle est souvent qualifiée de "maladie silencieuse et muetle", car la majorité des personnes infectées ne présentent aucun symptôme ou des symptômes extrêmement bénins. Sans traitement, elle peut entraîner de graves altérations cardiaques et digestives potentiellement fatales. La sensibilisation et le profil de cette maladie, souvent diagnosti-

quée à un stade avancé, sont essentiels pour améliorer les taux de traitement et de guérison précoces, ainsi que l'interruption de sa transmission. La maladie peut se transmettre par un insecte appelé triatomine (transmission vectorielle), ainsi que par voie orale (transmission alimentaire), pendant la grossesse ou l'accouchement (transmission congénitale), par le sang/les produits sanguins, au cours de la transplantation d'organes et lors d'accidents de laboratoire. La maladie de Chagas est une maladie infectieuse causée par un parasite protozoaire (Trypanosoma cruzi). Elle constitue un problème de santé complexe, caractéristique des maladies tropicales négligées et des maladies socialement déterminées. A cause d'un mauvais diagnostic ou d'un diagnostic tardif, et en l'absence d'un traitement et d'un suivi complets, l'infection peut rapidement se transformer en maladie potentiellement mortelle.

EL-MÉNIAÂ

Quatre morts et un blessé dans un accident de la circulation

Quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu, dans la wilaya d'El-Méniaâ, a-t-on appris hier des services de la Protection civile. Cet accident s'est produit, samedi soir, au niveau du point kilométrique PK-70 sur le tronçon de la route natio-

nale RN-51 reliant El-Méniaâ à Timimoun, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique causant la mort, sur place, de 4 passagers et des blessures à un autre, a-t-on précisé. Les débris mortelles ont été acheminés vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier, "Colonel Mohamed Cha-

bani", au chef-lieu de wilaya, alors que la personne blessée a été transférée vers le service des urgences de cette structure de santé, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.